CAN/ULC 528:2024

Norme sur les avertisseurs manuels d'incendie pour les systèmes d'alarme incendie, y compris les accessoires

ULC Standards
Normes ULC

CCN SCC

Les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont été constitués en 1920 par lettres patentes émises par le gouvernement canadien. Ils entretiennent et exploitent des laboratoires et des services de certification pour le contrôle, la mise à l'essai et la certification d'appareils, d'équipement, de matériaux, de constructions et de systèmes dans le but de déterminer leur rapport avec les risques de mortalité, d'incendie et de perte de biens, et ils fournissent également des services d'inspection.

Normes ULC élabore et publie des normes et d'autres publications connexes relatives à la construction de bâtiments, à la protection par système d'alarme de sécurité et système d'alarme antivol, à la sécurité environnementale, au matériel électrique, à l'équipement de protection incendie, aux appareils à gaz et au mazout, aux produits d'isolation thermique, aux matériaux et aux systèmes, à l'utilisation d'énergie dans le milieu de la construction et à la sécurité au travail pour les services publics d'électricité.

Normes ULC est un organisme sans but lucratif et est accrédité par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme d'élaboration de normes.

Les Normes nationales du Canada élaborées par Normes ULC satisfont aux exigences et lignes directrices établies par le Conseil canadien des normes. Ces normes sont rédigées selon le principe du consensus par des personnes qui représentent un juste équilibre des intérêts visés par l'objet de la norme en cause sur le plan national.

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

Pour obtenir plus de renseignements sur les normes ULC, veuillez communiquer avec :

NORMES ULC
Téléphone : 1-888-853-3503
Courriel : ClientService@shopULStandards.com

Pour acheter des Normes ULC, visitez : https://www.shopulstandards.com

L'application primaire prévue pour cette norme est définie dans son domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

Il est possible de commander des exemplaires de cette norme auprès de Normes ULC.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH

Norme sur les avertisseurs manuels d'incendie pour les systèmes d'alarme incendie, y compris les accessoires, CAN/ULC 528

Troisiéme édition, daté Octobre 2014

Sommaire des sujets

Cette révision de la norme CAN/ULC 528 datée du 8 juillet 2024 comprend une corrosion alternative de 21 jours Essai; 8.11.1.1, 8.11.1.3 et section 8.11.4, et une correction d'ordre rédactionnel au TABLEAU 3.

Tout texte qui aurait été modifié de quelque manière que ce soit ou altéré par le système électronique de publication de l'ULSE est marqué d'une ligne verticale dans la marge.

Les exigences nouvelles et révisées ont été établies conformément aux propositions sur ce sujet, en date du 26 mars 2024.

VEUILLEZ NOTER QUE CERTAINS CODES RENVOIENT À UNE VERSION PÉRIMÉE DE LA PRÉSENTE NORME. DANS CES CAS, LES VERSIONS PERTINENTES PEUVENT ÊTRE ACHETÉES.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

CAN/ULC 528:2024

Norme sur les avertisseurs manuels d'incendie pour les systèmes d'alarme incendie, y compris les accessoires

ICS 13.220.20; 13.320

Première édition . . . . . Mai 1991
Deuxième édition . . . . . Novembre 2005
TROISIÈME ÉDITION . . . . . OCTOBRE 2014
Révision . . . . . 1 octobre 2019
Révision . . . . . 30 novembre 2023
RÉVISION . . . . . 8 JUILLET 2024

© 2024

Normes ULC

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, par procédé électronique ou autre, est interdite, sauf sur permission préalable.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DES ULC NORMES SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES RÉSEAUX AVERTISSEURS D'INCENDIE ET SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DES PERSONNES 7

PRÉFACE 9

1 DOMAINE D'APPLICATION.....11
2 PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE.....11
3 GLOSSAIRE.....14
4 GÉNÉRALITÉS.....15
4.1 COMPOSANTS.....15
4.2 INTERFACE AVEC LE POSTE DE CONTRÔLE.....15
5 SCHÉMA DE CÂBLAGE.....15
6 CONSTRUCTION.....16
6.1 GÉNÉRALITÉS.....16
6.2 CADRE ET BOÎTIER.....17
6.3 BOÎTIERS EN MÉTAL COULÉ.....18
6.4 BOÎTIERS EN TÔLE.....18
6.5 BOÎTIERS NON MÉTALLIQUES.....19
6.6 CHOC ÉLECTRIQUE.....19
6.7 PROTECTION CONTRE LA CORROSION.....20
6.8 CONNEXION DES CÂBLAGES.....20
6.9 CÂBLAGE INTÉRIEUR.....22
6.10 LIAISON À LA TERRE PAR CONTINUITÉ DES MASSES.....23
6.11 COMPOSANTS.....24
6.12 DISTANCES D'ISOLEMENT.....28
7 MARQUAGE.....28
8 ESSAIS DE RENDEMENT.....30
8.1 GÉNÉRALITÉS.....30
8.2 ESSAI DE FONCTIONNEMENT NORMAL.....30
8.3 ESSAI DES CONTACTS.....32
8.4 ESSAIS DE SURCHARGE ET D'ENDURANCE.....32
8.5 ESSAI RELATIF AUX CONTRAINTES DE TENSION DES COMPOSANTS.....33
8.6 ESSAI DE RÉSISTANCE AUX SECOUSSES.....33
8.7 ESSAI DE RÉSISTANCE AUX VIBRATIONS.....33
8.8 ESSAI DE TEMPÉRATURE.....34
8.9 ESSAI D'ARRÊT DE TRACTION.....35
8.10 ESSAI DU COURANT DE CHOC ÉLECTRIQUE.....35
8.11 ESSAIS DE RÉSISTANCE À LA CORROSION.....37
8.12 INTERFÉRENCES CAUSÉES PAR LES FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES ET LE RAYONNEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE.....38
8.13 ESSAI D'INVERSION DE POLARITÉ.....40
8.14 ESSAI DE RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE.....40
8.15 ESSAI DE FONCTIONNEMENT ANORMAL.....41
8.16 ESSAI DE DESTRUCTION.....41
8.17 ESSAIS DE RÉSISTANCE MÉCANIQUE DES BOÎTIERS.....42
8.18 ESSAIS DES MATIÈRES POLYMÈRES.....42
8.19 ESSAIS DE PERMANENCE DES MARQUAGES.....45
8.20 ESSAIS DE TEMPÉRATURE AMBIANTE VARIABLE.....46
8.21 ESSAI D'EXPOSITION À L'HUMIDITÉ.....48
8.22 ÉVALUATION DES REVÊTEMENTS CONFORMES DES CARTES DE CIRCUITS IMPRIMÉS.....49
8.23 ESSAIS DES ÉLASTOMÈRES.....49
9 AVERTISSEURS MANUELS D'INCENDIE POUR L'EXTÉRIEUR.....50

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

9.1 GÉNÉRALITÉS 50
9.2 CONSTRUCTION 50
9.3 ESSAIS DE RENDEMENT 51
9.4 MARQUAGE 54
10 EXIGENCES RELATIVES AUX COUVERCLES DE PROTECTION ET AUX ACCESSOIRES DES AVERTISSEURS MANUELS D'INCENDIE 54
10.1 GÉNÉRALITÉS 54
10.2 DIRECTIVES D'INSTALLATION 54
10.3 EXIGENCES RELATIVES À LA CONSTRUCTION 55
10.4 MARQUAGE 56
10.5 ESSAIS DE RENDEMENT 57
11 ESSAIS DE RENDEMENT DE LA PRODUCTION 57
11.1 GÉNÉRALITÉS 57
11.2 ESSAI DE RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE – CHAÎNE DE PRODUCTION 57
12 AVERTISSEUR MANUEL D'INCENDIE AUXILIAIRE 58

ANNEXE A (À TITRE NORMATIF) – NORMES RELATIVES AUX COMPOSANTS

ANNEXE B (À TITRE INFORMATIF) – EXEMPLE D'UNE ICÔNE SUR LA FACE AVANT D'UN AVERTISSEUR MANUEL D'INCENDIE

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

COMITÉ DES ULC NORMES SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES RÉSEAUX AVERTISSEURS D'INCENDIE ET SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DES PERSONNES

NAME	AFFILIATION	CATEGORY	REGION
S. Alfano	CFAA	Membre intéressé à titre divers	Canada
B. Early	Province of Manitoba	Organisme gouvernemental	Manitoba
M. Farley	FCS Fire Consulting Services Ltd	Membre intéressé à titre divers	Canada
H. Gao	City of Markham	Autorité compétente / Organisme de réglementation	Ontario
R. Ghandour (gestionnaire de projet)	UL Standards & Engagement	Sans droit de vote	Canada
F. Luz (présidente)	UL Standards & Engagement	Sans droit de vote	Canada
G. Landmesser	Retired, Director Canadian Fire Alarm Association	Membre intéressé à titre divers	Canada
D. Michael	UL Solutions	Mise à l'essai et normes	États-Unis
J. Tondang	Siemens Canada Limited	Producteur	Canada
J. VanKeuren	Edwards	Producteur	États-Unis
P. Zerbinos	Chubb	Chaîne d'approvisionnement	Canada

Il s'agit de la liste des membres du comité au moment de l'approbation du présent document. La composition du comité peut avoir changé depuis ce temps.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

PRÉFACE

Le présent document constitue la troisième édition de la norme CAN/ULC 528, Norme sur les avertisseurs manuels d'incendie pour les systèmes d'alarme incendie, y compris les accessoires.

Cette édition de la norme a été approuvée officiellement par le Comité de Normes ULC sur l'équipement et les réseaux avertisseurs d'incendie et sur l'équipement et les systèmes de sécurité des personnes.

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Les unités de mesure utilisées dans la présente norme sont celles du système international d'unités (SI). Il se peut que des mesures équivalentes approximatives soient indiquées entre parenthèses. C'est la première mesure qui prime.

L'annexe A, présentées à titre normatif, constituent une partie obligatoire de la présente norme.

L'annexe B sont présentées uniquement à titre informatif.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives de montage supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Cette troisième édition de la norme nationale du Canada est fondée sur la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S528-05 et elle la remplace à présent.

Il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient sujets à des droits en matière de brevet. Normes ULC n'est pas tenu de signaler dans quelles circonstances ces droits en matière de brevet peuvent s'appliquer.

Toute demande d'interprétation de cette norme doit être acheminée à Normes ULC. La demande doit être rédigée de sorte à permettre une réponse « oui » ou « non » en fonction du texte littéral de l'exigence en question.

Cette norme CAN/ULC 528 fait l'objet d'une maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

Toute remarque ou proposition de révision de quelque partie que ce soit de la norme peut être soumise en tout temps. Les propositions doivent être soumises à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) à l'adresse https://csds.ul.com.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

1 DOMAINE D'APPLICATION

1.1 La présente norme porte sur les *avertisseurs manuels d'incendie* et leurs accessoires destinés à être installés dans des emplacements ordinaires, à l'intérieur et à l'extérieur, et à être intégrés dans des systèmes d'alarme incendie.

1.2 Un *avertisseur manuel d'incendie* doté d'un mécanisme avertisseur préarmé muni d'un électroaimant déclencheur permettant le déclenchement automatique par des détecteurs distincts et des ensembles de dispositifs semblables sera jugé selon sa conformité aux exigences pertinentes relatives aux *avertisseurs manuels d'incendie* et aux transmetteurs à commande électrique.

1.3 La présente norme ne vise pas les avertisseurs d'incendie municipaux ni les transmetteurs à commande électrique.

1.4 La présente norme s'applique également aux *avertisseurs manuels d'incendie* reliés au service auxiliaire, comme les *avertisseurs manuels d'incendie* qui servent au déclenchement électrique des systèmes d'extinction.

2 PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE

2.1 Les documents indiqués ci-dessous sont cités comme sources de référence dans le texte de la présente norme. Sauf indication contraire ailleurs dans la présente norme, ces références indiquent l'édition et/ou les révisions du document disponibles à la date de l'approbation de cette norme ULC par le comité. Toutes les références sans date se rapportent à l'édition la plus récente de ce document.

Documents publiés par l'American Society for Testing and Materials (ASTM)
100 Barr Harbour Drive, PO Box C700, West Conshohocken, PA 19428-2959 États-Unis
Téléphone : 610 832-9585
www.astm.org

• ASTM B117-12, Standard Practice for Operating Salt Spray (Fog) Apparatus

• ANSI/ASTM B86-11, Standard Specification for Zinc and Zinc-Aluminum (ZA) Alloy Foundry and Die Castings

• ASTM E27-81, Standard Method of Spectographic Analysis of Zinc and Zinc Alloys by the Solution-Residue Technique

---

Documents publiés par le Groupe CSA
5060, rue Spectrum Way, Mississauga (Ontario) L4W 5N6 Canada
Téléphone : 416 747-4000 ou 1 800 469-6727
www.csa.ca

• CSA C22.1-12, Code canadien de l'électricité, première partie, Norme de sécurité relative aux installations électriques

• CSA C22.2 No. 0.1-FM1985 (C2008), Exigences générales relatives aux appareils à double isolation – Directives générales n^{o}1

• CSA C22.2 No. 0.15-01 (R2006), Adhesive Labels

• CAN/CSA C22.2 No. 0.17-00 (C2009), Évaluation des propriétés des matières polymères

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

• CAN/CSA C22.2 No. 0.4-F04 (C2009), Liaison à la terre par continuité des masses de l'appareillage électrique

• CAN/CSA C22.2 No. 5-09, Molded-Case Switches and Circuit Breaker Enclosures

• CSA C22.2 No. 8-FM1986 (C2008), Filtres antiparasites électromagnétiques

• CAN/CSA C22.2 No. 18.1-04 (R2009), Nonmetallic Outlet Boxes

• CAN/CSA C22.2 No. 18.2-06, Tubing and Cable Fittings Conduit

• CAN/CSA C22.2 No. 18.3-04 (R2009), Tubing and Cable Fittings Conduit

• CSA C22.2 No. 21-95, Cord Sets and Power Supply Cords

• CSA C22.2 No. 24-F93 (C2008), Indicateurs et régulateurs de température

• CSA C22.2 No. 38-10, Thermoset-Insulated Wires and Cables

• CSA C22.2 No. 42-10, General Use Receptacles, Attachment Plugs and Similar Wiring Devices

• CSA C22.2 No. 43-08, Lampholders

• CSA C22.2 No. 49-, Flexible Cords and Cables

• CSA C22.2 No. 55-FM1986 (C2008), Interrupteurs spéciaux, Dispositifs de câblage, partie du Code canadien de l'électricité, Deuxième partie

• CAN/CSA C22.2 No. 65-F03 (C2008), Connecteurs de fils

• CSA C22.2 No. 66.1-06, Low Voltage Transformers – Part 1: General Requirements

• CSA C22.2 No. 66.2-06, Low Voltage Transformers – Part 2: General Purpose Transformers

• CSA C22.2 No. 66.3-06, Low Voltage Transformers – Part 3: Class 2 and Class 3 Transformers

• CSA C22.2 No. 75-08, Thermoplastic-Insulated Wires and Cables

• CSA C22.2 No. 77-95 (R2009), Motors with Inherent Overheating Protection – General Instructions No. 1

• CSA C22.2 No. 100-04, Motors and Generators

• CSA C22.2 No. 111-10 (R2012), General-Use Snap Switches

• CSA C22.2 No. 127-09 (R2012), Equipment and Lead Wires

• CSA C22.2 No. 142-FM1987 (C2009), Appareils de régulation industrielle

• CSA C22.2 No. 153-09, Electrical Quick Connect Terminals

• CSA C22.2 No. 156–FM1987 (C2004), Régulateurs de vitesse à semi-conducteurs

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

• CSA C22.2 No. 158-10, Terminal Blocks

• CSA C22.2 No. 190-FM1985 (C2009), Condensateurs – Correction du facteur de puissance

• CSA C22.2 No. 197-M1983 (R2008), Polyvinyl Chloride, Polyethylene and Rubber Insulating Tape

• CSA C22.2 No. 198.1-F06 (C2010), Tubes isolants extrudés

• CSA C22.2 No. 210-11, Appliance Wiring Material Products

• CSA C22.2 No. 223-FM1991 (C2009), Blocs d'alimentation à sorties très basse tension de classe 2

• CSA C22.2 No. 226-F92 (C2011), Protecteurs de réseaux de télécommunications

• CSA C22.2 No. 235-04, Supplementary Protectors

• CSA C22.2 No. 244-F05 (C2010), Tableaux de contrôle

• CSA C22.2 No. 248.1-11, Low-Voltage Fuses – Part 1: General Requirements

• CSA C22.2 No. 248.4-F00, Fusibles basse tension – Partie 4: Fusibles de classe CC

• CSA C22.2 No. 248.5-F00, Fusibles basse tension – Partie 5: Fusibles de classe G

• CSA C22.2 No. 248.8-11, Low-Voltage Fuses – Part 8: Class J Fuses

• CSA C22.2 No. 248.10-11, Low-Voltage Fuses – Part 10: Class L Fuses

• CSA C22.2 No. 248.12-11, Low-Voltage Fuses – Part 12: Class R Fuses

• CAN/CSA C22.2 No. 248.15-F00, Fusibles basse tension – Partie 15: Fusibles de classe T

• CSA C22.2 No. 65-F03 (C2010), Connecteurs de fils

• CSA C22.2 No. 4248.1-F07, Porte-fusibles – Partie 1: Exigences générales

• CSA C22.2 No. 4248.4-F07, Porte-fusibles – Partie 4: Classe CC

• CSA C22.2 No. 4248.5-F07, Porte-fusibles – Partie 5: Classe G

• CSA C22.2 No. 4248.6-F07, Porte-fusibles – Partie 6: Classe H

• CSA C22.2 No. 4248.8-F07, Porte-fusibles – Partie 8: Classe J

• CSA C22.2 No. 4248.9-F07, Porte-fusibles – Partie 9: Classe K

• CSA C22.2 No. 4248.11-F07, Porte-fusibles – Partie 11: Fusibles bouchons de type C (filetés) et de type S

• CSA C22.2 No. 4248.12-F07, Porte-fusibles – Partie 12: Classe R

• CSA C22.2 No. 4248.15-F07, Porte-fusibles – Partie 15: Classe T

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

• CAN/CSA C22.2 No. 60065–F03 (C2007), Appareils audio, vidéo et appareils électroniques analogues

• CAN/CSA C22.2 No. 61058-1-F09, Interrupteurs pour appareils – Partie 1: Règles générales

• CAN/CSA E60384-14-09, Fixed Capacitors for Use in Electronic Equipment – Part 14: Sectional Specification: Fixed Capacitors for Electromagnetic Interference Suppression and Connection to the Supply Mains

---

Documents publiés par Normes ULC
7, chemin Underwriters, Toronto (Ontario) M1R 3A9 Canada
Téléphone : 416 757-3611, poste 61744 ou 1 866 9373-ULC
Courriel : publications@ulc.ca
www.ulc.ca

• CAN/ULC-S524, Installation des réseaux avertisseurs d'incendie

• CAN/ULC 526, Norme sur les dispositifs à signal visuel pour réseaux avertisseurs d'incendie, y compris les accessoires

• CAN/ULC 527, Norme sur les postes de contrôle pour les réseaux avertisseurs d'incendie

• CAN/ULC-S710.2-11, Norme sur l'isolant thermique – mousse d'étanchéité à l'air de polyuréthane monocomposant appliquée en cordon – Partie 2 : Installation

---

Documents publiés par Underwriters Laboratories Inc.
333 Pfingsten Road, Northbrook, IL 60062-2096 États-Unis
Téléphone : 847 272-8800
www.ul.com

• ANSI/UL 94-13, Tests for Flammability of Plastic Materials for Parts in Devices and Appliances

• ANSI/UL 746A-00 (R2011), Polymeric Materials – Short Term Property Evaluations

• ANSI/UL 746B-96 (R2011), Polymeric Materials – Long Term Property Evaluations

• ANSI/UL 746C-04 (R2012), Polymeric Materials – Use in Electrical Equipment Evaluations

• ANSI/UL 746D-98 (R2008), Polymeric Materials – Fabricated Parts

• ANSI/UL 796-10 (R2012), Printed-Wiring Boards

• UL 969-95 (R2008), Marking and Labeling Systems

---

3 GLOSSAIRE

REMARQUE : Voici les définitions des termes en italique employés dans la présente norme :

3.1 *AVERTISSEUR MANUEL D'INCENDIE ADRESSABLE* – *Avertisseur manuel d'incendie* que le poste de contrôle et/ou le répondeur peut repérer de manière unique afin de déterminer sa présence et

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

son état, et dont les paramètres de fonctionnement peuvent être modifiés indépendamment des autres dispositifs qui font partie d'un même circuit.

3.2 *AVERTISSEUR MANUEL D'INCENDIE* – Dispositif conçu pour déclencher un signal dès qu'il est actionné manuellement.

4 GÉNÉRALITÉS

4.1 COMPOSANTS

4.1.1 Sous réserve de l'article 4.1.2, un composant d'un produit visé par cette norme doit être conforme aux exigences applicables à ce composant. Se reporter à l'annexe A (à titre normatif), Normes relatives aux composants, pour obtenir une liste des normes relatives aux composants qui sont généralement utilisés dans les produits faisant l'objet de cette norme.

4.1.2 Il n'est pas nécessaire qu'un composant soit conforme à une exigence qui :

A vise une fonction ou une caractéristique du composant qui ne serait pas nécessaire au produit visé par cette norme; ou

B est remplacée par une exigence de la présente norme.

4.1.3 Un composant doit être utilisé selon ses caractéristiques nominales reconnues pour les conditions d'utilisation prévues.

4.1.4 Certains composants particuliers sont reconnus comme étant incomplets du point de vue de la construction ou limités du point de vue des possibilités de fonctionnement. Ces composants sont conçus pour être utilisés dans certaines conditions particulières uniquement, par exemple à des températures ne dépassant pas certaines limites, et ne doivent être utilisés que dans ces conditions particulières pour lesquelles ils ont été reconnus.

4.2 INTERFACE AVEC LE POSTE DE CONTRÔLE

4.2.1 Tout *avertisseur manuel d'incendie* qui intègre des circuits permettant la communication avec un poste de contrôle, aux fins de supervision, d'adressage par point, de multiplexage, etc., doit être compatible avec le poste de contrôle et conforme aux exigences de fonctionnement applicables de la norme CAN/ULC 527, Norme sur les postes de contrôle pour les réseaux avertisseurs d'incendie.

4.2.2 Un *avertisseur manuel d'incendie* électrique utilisé comme *avertisseur manuel d'incendie* d'entrée d'un système de signalisation d'incendie doit être alimenté à partir d'un poste de contrôle conformément à la norme CAN/ULC 527, Norme sur les postes de contrôle pour les réseaux avertisseurs d'incendie.

5 SCHÉMA DE CÂBLAGE

5.1 Chaque *avertisseur manuel d'incendie* doit être accompagné de directives et de schémas d'installation, conformément aux articles 5.2 à 5.5.

5.2 Les schémas d'installation doivent décrire l'emplacement, le montage et l'orientation types des dispositifs de même que l'espacement type entre les dispositifs.

5.3 Les schémas de câblage doivent traiter :

A du type de matériel de câblage requis;

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.